

Monsieur.

Envoiant la liste des Compagnies, qui pourroient
estre tirées de Maastricht vers l'armée prochaine
si y seroit permis bien, qu'il n'y auroit
aucun Changement, pour des raisons que je
vous diray, en personne, assez prodigantes.
Et si y auroy mesme d'obligation tres
particuliere. En cas neantmoins, que S. M.
n'y auroit point tirées toutes, et laisser
aucunes francoises, si y auroy des volontaires
qu'y demeureroient ^{alors} dans la garnison, les
Capitaines Marimbordes et Guicherie:
et entre les flamans, Haen, Haultenbe
et Wiedefeldt: c'est en quoy s'insistant
je demeure auis toutes occasions de Vre
Service,

Monsieur

Vostre tres humble serviteur

Guillaume de la Haye

Aix la Haye
le 19^{me} de May

M.D.
9

[Faint handwritten text, possibly a signature or name]

V. Marnicus

Monsieur Huyghens Secy.
de Zittichem, Conseiller
et Secretaire de S. A.

à la Haye

